

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D333

Séance du 23 février 2012 - Convocation du 16 février 2012

Compte rendu affiché le 2 mars 2012

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. AUROY, Mme GOYON, Mme MARMONIER, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS, M. FODDIS.

Absents représentés

Mme RIVE-OLLIVIER par Mme SORREL-DUNAND, M. VALETTE par M. CHRETIN, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme CHIGNARD par Mlle FERNANDES, Mlle ROGER par Mlle COIN, Mme BARTHOD par Mme ORIOL, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, M. FODDIS par Mme ORIOL.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Salle des Familles

Par délibération en date du 22 septembre 2011, le Conseil Municipal a approuvé la création d'une Salle des Familles sur le site de l'Espace Jean Vilar. Le projet a été présenté en Commission et un marché public a été lancé suivant la procédure adaptée prévue par l'article 28 du Code des Marchés Publics. La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 14 février 2012, a émis un avis sur l'attribution des marchés par lot :

Lots	Entreprises	Montants TTC
1 - Déconstruction, maçonnerie, gros œuvre	Ets BOUVIER	81 804.85 €
2 - Dépose toiture, charpente bois	SAS Jean-Paul CHOPIN	37 574.01 €
3 - Couverture, étanchéité	SAS GARCON Étanchéité	60 000.00 €
4 - Métallerie aluminium et traditionnelle	SARL VL Constructions	122 307.74 €
5 - Menuiseries bois et extérieures	Ets Paul CHEVILLON	38 524.61 €
6 - Doublage, plâtrerie, peinture, faux plafond	SN PALUAN	51 857.75 €
7 - Plafonds tendus	Ets Thierry ANDRE	13 455.00 €
8 - Carrelage, faïences	SARL Pascal LEGROS	10 954.40 €
9 - Sols collés	Et SAS SOLMUREX	4 660.67 €
10 - Électricité	SAS BOTAZZI	69 357.81 €
11 - Courant faible	Lot infructueux	
12 - Plomberie, chauffage, VMC, climatisation	SARL CPGB	115 103,02 €
13 - Équipements cuisine	Ets CUNY Professionnel	8 383.96 €
14 - Ascenseur	C.F.A.	32 172,40 €

Le lot n° 11 est proposé comme infructueux du fait des prix élevés proposés par les candidats.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU le Budget Primitif,
- **APPROUVE l'attribution des marchés publics comme définis ci-dessus,**
- **AUTORISE une nouvelle consultation pour le lot n°11 "Courant faible",**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 23 février 2012
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 27/02/2012
- Publication ou affichage le 27/02/2012
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 28 février 2012
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.